

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 AVRIL 2008 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. D. Stern

- Demande que le Conseil étudie la possibilité de modifier le règlement pour permettre que le bac de recyclage soit sorti le soir précédant la collecte.

Mr. P. Gordon

- Demande ce qu'il advient de la fermeture de la caserne d'incendie.

M. Sterlin, Jr

- Demande des informations sur le règlement concernant la sollicitation pour des dons.

M. Sterlin, Sr

- Demande un rapport des coûts par résidant pour la bibliothèque.

2008-064

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2008-065

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Clifford Borden, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 3 mars 2008 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2008-066

APPROBATION – RECONDUCTION DES ATTENTES PAR LA VILLE DE HAMPSTEAD AU CLD CENTRE OUEST POUR 2008-2009

CONSIDÉRANT QUE le CLD (Centre local de développement) Centre Ouest dessert les territoires de l'arrondissement de Saint-Laurent et des villes de Côte Saint-Luc, de Hampstead et de Montréal-Ouest;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la lettre et des documents transmis le 12 mars 2008 par le directeur d'arrondissement de Saint-Laurent relativement aux attentes 2008-2009 au CLD Centre Ouest

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead approuve la reconduction en 2008-2009 des attentes signifiées par la Ville de Hampstead en 2007-2008 au CLD Centre Ouest.

Adoptée

2008-067

DON AU POSTE DE POLICE DU QUARTIER 9 – BAL DES AÎNÉS

ATTENDU QUE le poste de quartier n° 9 dessert les résidants de la Ville de Hampstead;

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil accorde au poste de police du quartier n° 9, un don d'un montant de 500,00 \$ pour leur Bal des Aînés; et
- QUE le certificat du trésorier n° 08-015, daté du 2 avril 2008 atteste que les fonds son disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2008-068

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 71 CHEMIN MERTON

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2089569 situé au 71 chemin Merton, afin de permettre que l'accès véhiculaire dépasse de plus de 2 mètres (6.6 pieds) la ligne arrière de construction du bâtiment principal, le tout conformément aux dispositions de l'article 7.6.3 paragraphe 6 du Règlement de zonage n° 727;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 11 février 2008, a recommandé de rejeter la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal **approuve** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 71 chemin Merton sur le lot 2089569.

Adoptée

2008-069

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 71 CHEMIN MERTON

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2089569 situé au 71 chemin

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Merton, afin de permettre que l'arbre situé dans la marge arrière, dont le diamètre dépasse 10 cm (4 po.) et la hauteur au sol dépasse 1,2 m (4 pieds), soit abattu, le tout conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement de zonage n° 727-3, partie 'A';

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 11 février 2008, a recommandé de rejeter la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal **approuve** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 71 chemin Merton sur le lot 2089569.

Adoptée

2008-070

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 42 CHEMIN THURLOW

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2088838 situé au 42 chemin Thurlow, afin de permettre que la pente pour l'accès véhiculaire soit de 14% au lieu du maximum permis de 10%, le tout conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement de zonage n° 727-4;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 12 mars 2008, a recommandé d'approuver la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal **approuve** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 42 chemin Thurlow sur le lot 2088838.

Adoptée

2008-071

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 42 CHEMIN THURLOW

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2088838 situé au 42 chemin Thurlow, afin de permettre que le rapport plancher/sol soit de 0,5781 au lieu du maximum permis de 0,52, le tout conformément aux dispositions de l'article 1 du Règlement de zonage n° 727-3, partie 'C';

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 12 mars 2008, a recommandé de rejeter la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le conseil municipal **rejette** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 42 chemin Thurlow sur le lot 2088838.

Adoptée

2008-072

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 42 CHEMIN THURLOW

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 21 février 2008 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **42 chemin Thurlow**, et préparé par **Geiger & Huot, architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mars 2008, soit **rejeté** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-073

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 45 CHEMIN THURLOW

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 7 février 2008 montrant **des plans et élévations pour démolir partiellement et agrandir le côté, l'arrière et le toit de la résidence unifamiliale isolée** située au **45 chemin Thurlow**, et préparé par **Ron Rayside, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mars 2008, soit **rejeté** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-074

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 214 CROISSANT NETHERWOOD

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 4 mars 2008 montrant **des plans et élévations pour modifier la façade avant de la résidence unifamiliale isolée** située au **214 croissant Netherwood**, et préparé par **Orest J. Humenny, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mars 2008, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-075

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2008

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de mars 2008 a été soumise au Conseil.

Après délibérations, il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2008, au montant de 426 731,65 \$, est par la présente approuvée.

Adoptée

2008-076

PAIEMENT POUR L'USAGE DU 'COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL SAINT-MICHEL' (C.E.S.M.) PAR LA VILLE DE HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT que la Ville de Hampstead utilise le Complexe Environnemental Saint-Michel (C.E.S.M.) pour le déversement des matériaux de construction, des branches, des feuilles et de la terre;

CONSIDÉRANT que les frais pour l'usage du dépotoir de la C.E.S.M. par la Ville de Hampstead pour l'année 2007 s'élèvent à 89 910,87 \$ et pour la période du 1^{er} janvier au 25 février 2008 s'élèvent à 4 911,14 \$ pour un total de 94 822,01;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la Ville de Hampstead paie à Complexe Environnemental Saint-Michel (C.E.S.M.) le montant de 94 822,01 \$ pour l'année 2007 et pour la période du 1^{er} janvier au 25 février 2008 pour l'usage du dépotoir de la C.E.S.M.;
- QUE le conseil autorise le paiement à la C.E.S.M. pour l'usage de leur dépotoir pour la balance de l'année 2008; et
- QUE le certificat du trésorier n° 08-013, daté du 31 mars 2008, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2008-077

OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, ENTRÉES CHARRETIÈRES ET BORDURES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publiques pour la construction de trottoirs, entrées charretières et bordures – année 2008;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 2 avril 2008, celle de TGA Montréal inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour la construction de trottoirs, entrées charretières et bordures – année 2008 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

TGA MONTREAL INC

| | |
|---|--------------------|
| Construction d'entrées charretières, trottoirs et bordures (tel que spécifications) | 112 620,00 \$ |
| T.P.S. 5% | 5 631,00 \$ |
| T.V.Q. 7.5% | <u>8 868,83 \$</u> |
| Grand total taxes incluses | 127 119,83 \$ |

- QUE le certificat du trésorier n° 08-016, daté du 2 avril 2008, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2008-078

EMBAUCHE DE MADAME LAURA VIVIANI À TITRE DE « PRÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT »

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'embaucher Madame Laura Viviani à titre de « Préposée au secrétariat » au plus tard à compter du 28 avril 2008, aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429 et la Ville de Hampstead; et
- QUE le certificat du trésorier n° 08-014, daté du 1^{er} avril 2008 atteste que les fonds son disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2008-079

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des noms des employés auxiliaires d'avril 2008 et préparée par la directrice des Services communautaires;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste d'avril 2008 pour le département des Services communautaires.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Schreiber

- Demande ou en sont les développements concernant son entrée charretière suite aux travaux du rond-point Finchley.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-080

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Chantal Bergeron, greffière